

AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

74

Conseil des droits de l'homme

15^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport des Emirats Arabes Unis

~~Déclaration de Son excellence~~
~~Madame Nakpa POLO, Ambassadeur,~~
~~Représentant Permanent de la République Togolaise~~

Prononcé par
M. NARTEH-MESSAN Komlan A.
Premier Secrétaire

Lundi, 28 janvier 2013

14 h 30 - 18 h

Merci Monsieur le Président,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Ma délégation salue la présence parmi nous de la délégation des Emirats Arabes Unis (EAU) et remercie le chef de délégation pour les informations complémentaires contenues dans sa déclaration liminaire.

Le Togo salue également la détermination des autorités Emiriennes à progresser dans la voie de la promotion et de la protection des droits de l'homme à travers la mise en oeuvre et le suivi des recommandations issus du premier examen de l'EPU à travers la création d'une commission permanente de suivi du rapport périodique universel.

Ma délégation prend note avec intérêt des adhésions des EAU à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants, à la convention relative aux droits des personnes handicapées et au protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

Le Togo encourage les EAU à poursuivre ses efforts en vue de l'adhésion aux protocoles facultatifs à la convention relative aux droits de l'enfant et recommande la création d'une institution nationale des droits de l'homme, conformément à l'engagement pris lors du premier examen.

Le Togo recommande par ailleurs aux EAU de ratifier le pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Monsieur le Président

Ma délégation prend note avec satisfaction des efforts déployés par les EAU dans le cadre de la promotion des droits des femmes et de leur automatisation notamment, la stratégie nationale pour l'avancement de la femme 2013-2017. Toutefois, ma délégation recommande aux EAU de modifier le droit de la famille en éliminant les discriminations qui existent entre hommes et femmes et de lutter efficacement contre les violences familiales.

Je vous remercie.